

Agent d'entretien de la voirie (F/H)

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**, ville de 32 252 habitants, très attachée à son environnement, veille tout particulièrement à son cadre et à sa qualité de vie.

Reconnue par diverses distinctions officielles, notamment celles de Territoire engagé pour la nature et la biodiversité, Ville fleurie, Ville active et sportive, Ville amie des enfants (UNICEF) ;

La Ville a pour objectif de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Le contexte :

Vous assurez l'entretien du domaine public.

Vos missions :

Les missions principales (l'essentiel) sont :

- Nettoyage des voiries et des espaces publics :
- Ramassage des feuilles mortes
- Balayage des trottoirs, caniveaux et cours d'écoles
- Désherbage manuel ou chimique de la voirie
- Lavage ou aspiration des déjections canines
- Nettoyement et lavage des espaces publics
- Surveillance de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers
- Signalement à la hiérarchie des anomalies constatées (dépôts sauvages, encombrants, sacs, dégradations des espaces publics ;)
- Interventions de premier niveau pour remédier à ces anomalies
- Suivi et entretien des équipements et matériels
- Tri et évacuation des déchets courants

â?? Entretien et maintenance des engins

Missions occasionnelles :

â?? Participe Ã la mise en place des manifestations sur la ville.
â?? DÃ©neigement des voies de circulationâ?

Votre profil

Vos compÃ©tences techniques :

- Maintenance, Nettoyage
- Permis B

Vos aptitudes :

- Aptitudes physiques.
- Esprit d'Ã©quipe.
- Sens du service public.
- DiscrÃ©tion.

Avantages et conditions d'exercice :

Localisation : Direction des services technique

Horaires : Amplitude horaire de 38h hebdomadaire:

Horaires des Services Techniques

(8h00-12h00 et 13h00-16h45 / 16h00 le vendredi) + **1 samedi/mois en fonction du planning**

RÃ©munÃ©ration : rÃ©munÃ©ration indiciaire sur 13 mois, rÃ©gime indemnitaire et prime annuelle

Action sociale : Participation de l'employeur Ã la complÃ©mentaire santÃ© et Ã la prÃ©voyance
â?? PLURELYA (chÃ¢ques vacances, coupons sportâ?)

[Candidater](#)